

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association ISSEP du 25 avril 2018.

Présents : François-Louis d'ARGENSON, Christophe BENTZ, Pierre GENTILLET, Jacques de GUILLEBON, Patrick LIBBRECHT, Antoine MELLIES, Pierre MEURIN, Thibaut MONNIER, Sylvain ROUSSILLON et Gérault VERNY.

Excusés : Yves-Marie ADELIN et Amaury NAVARRANNE.

Les membres de l'association se sont réunis le 25 avril 2018 à Vienne (38).

Ils ont d'abord approuvé et adopté à l'unanimité les **nouveaux statuts de l'association (en PJ) et les modifications apportées à son objet soit :**

Article 2 ancienne version : « Cette association a pour but la mise en place de conférences, de sessions et modules de formation, de cours à destination d'élus, d'acteurs de la vie publique ou de particulier, sur la base d'un catalogue validé par le Conseil d'Administration de l'association ou en fonction de demandes précises.

Les grandes thématiques d'intervention de l'association seront la philosophie politique, l'histoire, l'histoire des idées politiques, les relations ou études internationales, la politique comparée, l'étude des comportements électoraux, l'administration publique et les politiques publiques.

L'association pourra, le cas échéant, signer des conventions de partenariat et intervenir dans des dispositifs dépassant le cadre strict de son objet.

L'association se veut en dehors des clivages partisans, mais elle entend œuvrer en priorité en direction de publics en contestant la pensée unique et le conformisme politico-médiatique ambiant, en leur proposant à travers un panel d'outils divers tels que des conférences, des séminaires, des cours, des vidéos, de l'édition de développer leur sens critique. »

Remplacé par Article 2 nouvelle version : « Cette association a pour but la mise en place de conférences, de sessions et modules de formation, de cours à destination d'élus, d'acteurs de la vie publique et/ou économique ou de particuliers, sur la base d'un catalogue validé par le Conseil d'Administration de l'association ou en fonction de demandes précises.

Les grandes thématiques d'intervention de l'association seront les sciences sociales, économiques et politiques ainsi que les sciences du management.

L'association pourra, le cas échéant, signer des conventions de partenariat et intervenir dans des dispositifs dépassant le cadre strict de son objet.

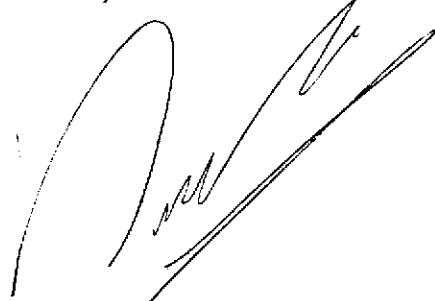
L'association accueille toute personne, quelles que soient ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, désireuse de bénéficier des formations dispensées par l'association. »

Les membres présents ont alors approuvé à l'unanimité **le changement de siège social de l'association désormais situé au n°65 de la rue Denuzière à Lyon (2^{ème}).**

MM. MEURIN (Secrétaire) et ROUSSILLON (Président) ont été chargés par le Bureau d'entreprendre au plus vite toute les démarches nécessaires à la déclaration officielle de ces changements.

L'ordre du jour de cette Assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la séance a été levée.

Fait à Vienne, le 25 avril 2018.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain ROUSSILLON', written in a cursive style.

Sylvain ROUSSILLON, Président.



MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution

Reçu le 11 MAI 2018

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

"Institut des Sciences Sociales, Economiques et Politiques" - "ISSEP"

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 11 MAI 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Numéro de DOSSIER : **W423009468**

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET : **834 901 365**

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

| | |
|---|--|
| Modifications statutaires publiables au J.O.A.F.E. <input type="checkbox"/> Modifier le titre de votre association <input type="checkbox"/> Modifier l'objet de votre association <input checked="" type="checkbox"/> Modifier l'adresse du siège social de votre association <input type="checkbox"/> Dissoudre votre association | Modification non publiable <input type="checkbox"/> Modifier l'adresse de gestion de votre association |
| Modifications statutaires non publiables au J.O.A.F.E. <input type="checkbox"/> Effectuer une autre modification statutaire | |

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 11 MAI 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

ANCIEN TITRE _____

NOUVEAU TITRE _____

ANCIEN OBJET : _____

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES - ISSEP.

Objet : mise en place de conférences, de sessions et modules de formation, de cours à destination d'élus, d'acteurs de la vie publique ou de particulier, sur la base d'un catalogue validé par le conseil d'administration de l'association ou en fonctions de demandes précises ; les grandes thématiques d'intervention de l'association seront la philosophie politique, l'histoire des idées politiques, les relations ou études internationales, la politique comparée, l'étude des comportements électoraux, l'administration publique et les politiques publiques ; l'association pourra, la cas échéant, signer des conventions de partenariat et intervenir dans des dispositifs dépassant le cadre strict de son objet; l'association se veut en dehors des clivages partisans, mais elle entend oeuvrer en priorité en direction de publics en contestant la pensée unique et le conformisme politico-médiatique ambiant, en leur proposant à travers un panel d'outils divers de développer leur sens critique ;

NOUVEL OBJET : _____

— Cette association a pour but la mise en place de conférences, de sessions et modules de _____
— formation, de cours à destination d'élus, d'acteurs de la vie publique et/ou économique ou de _____
— particuliers, sur la base d'un catalogue validé par le Conseil d'Administration de l'association ou _____
— en fonction de demandes précises. Les grandes thématiques d'intervention de l'association _____
— seront les sciences sociales, économiques et politiques ainsi que les sciences du management. _____
— L'association pourra, le cas échéant, signer des conventions de partenariat et intervenir dans des _____
— dispositifs dépassant le cadre strict de son objet. L'association accueille toute personne, quelles _____
— que soient ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, désireuse de bénéficier des _____
— formations dispensées par l'association.

ANCIENNE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

| | | | |
|------------------------------|-----------|-------------------------------|----------------------|
| Etage, escalier, appartement | | Immeuble, bâtiment, résidence | |
| <u>65</u> | _____ | <u>Rue</u> | <u>Désiré Claude</u> |
| N° | Extension | Type de voie | Nom de la voie |
| _____ | _____ | <u>42100</u> | <u>Saint-Etienne</u> |
| Lieu-dit ou boîte postale | _____ | Code postal | Commune / Localité |

NOUVELLE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

| | | | |
|------------------------------|-----------|-------------------------------|--------------------|
| Etage, escalier, appartement | | Immeuble, bâtiment, résidence | |
| <u>56</u> | _____ | <u>Rue</u> | <u>Denuzière</u> |
| N° | Extension | Type de voie | Nom de la voie |
| _____ | _____ | <u>69002</u> | <u>Lyon</u> |
| Lieu-dit ou boîte postale | _____ | Code postal | Commune / Localité |

ANCIENNE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

Chez : Mme Mlle M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

NOUVELLE ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

Chez : Mme Mlle M. Nom : _____ Prénom : _____

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

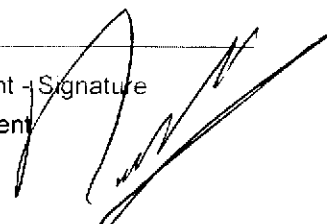
Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

Date de la décision de l'organe délibérant : _____

- Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au J.O.A.F.E. et m'engage à régler le montant des frais d'insertion.
- Je ne souhaite pas que la présente déclaration fasse l'objet d'une publication au J.O.A.F.E.

Déclaration établie le : 9 mai 2018 à Saint-Etienne

Nom et qualité du déclarant - Signature
Sylvain ROUSSILLON - Président





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

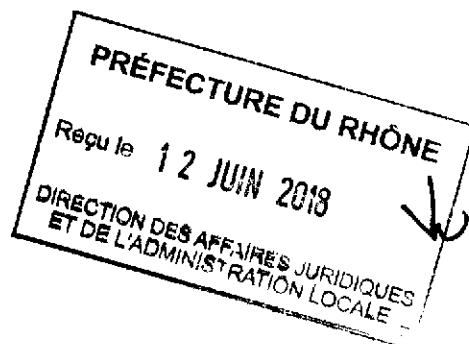
Préfecture

Direction des affaires juridiques
et de l'administration locale

Bureau des élections et des associations

Affaire suivie par : Carole SOULARD
Tél. : 04 72 61 61 44 – de 9h00 à 11h00 sauf le mercredi
Courriel : pref-associations@rhone.gouv.fr

Accueil du public sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 sauf
le mercredi, sur www.rhone.gouv.fr rubrique Démarches
administratives



Lyon, le 28 mai 2018

Association : n° W423009468
(à rappeler dans toute correspondance)

TITRE : ASSOCIATION ISSEP

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier de modification des statuts, relatif à votre association. Votre dossier est incomplet.

Aussi, pour me permettre de procéder à l'enregistrement de votre déclaration, vous voudrez bien compléter vos documents dans le délai de 2 mois (au-delà votre dossier ne sera pas conservé), en joignant par voie postale :

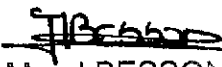
- le présent courrier, afin de traiter votre dossier de façon prioritaire
- l'exemplaire du formulaire cerfa n°13972*02, ci-joint, complété des modifications portant sur l'objet de votre association.

Dès réception de ces documents, je ne manquerai pas de vous adresser un récépissé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le préfet,
La cheffe de bureau des
élections et des associations


Maud BESSON

Monsieur Sylvain ROUSSILLON
ISSEP
56 rue Denuzière
69002 LYON

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Accueil du public : 18 rue de Bonnel 69003 Lyon

Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : www.rhone.gouv.fr ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)